



## LE TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS Version Relations internationales

Le TCF, *test de niveau linguistique en français* du ministère de l'Éducation nationale, est administré par le CIEP, établissement public en charge de la coopération éducative internationale.

Il permet un positionnement rigoureux et fiable des publics non francophones sur l'un des six niveaux du *cadre européen commun de référence pour les langues* du Conseil de l'Europe.

A la demande d'organisations intergouvernementales, telles que l'ONU et l'OCDE, le TCF a été adapté au public **des fonctionnaires internationaux** et **des diplomates**.

Le TCF version relations internationales comprend :

- un questionnaire à choix multiple comportant 80 items d'une durée de 1h30
- des épreuves facultatives d'expression écrite et orale d'une durée totale de 2 heures

Il prend en compte le contexte spécifique des organisations internationales et propose des items adaptés à ce public cible.

La correction de l'ensemble des épreuves est centralisée au CIEP.

Les droits reversés au CIEP pour les épreuves obligatoires sont de 40 euros et ceux de chaque épreuve facultative de 20 euros. Les centres de passation facturent le TCF en intégrant leurs frais d'organisation.